La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

18ème année - N° 3128 - Mercredi 04 Avril 2018 - Prix : 200 Fc

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR MWIGNI BARAKA

Lancement réussi de la 1ère édition



Cérémonie d'ouverture du colloque sur le centenaire de Mwuigni Baraka

VISITE OFFICIELLE D'AZALI AU KOWEÏT

Une commission mixte de coopération bilatérale voit le jour

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 02 au 05 Avril 2018

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 11mn



Fadjr :	04h 58mn
Dhouhr :	12h 14mn
Ansr :	15h 26mn
Maghrib:	18h 14mn
Incha:	19h 28mn

ARRÊT DES VISAS DIPLOMATIQUES PAR LA FRANCE

Une mesure à portée symbolique

Les sanctions ciblées décidées par les autorités françaises à l'endroit des officiels comoriens en guise de représailles au refus des autorités comoriennes d'accueillir les refoulés de Mayotte ont-elles une portée symbolique plutôt que punitive ?C'est ce que le chef de la diplomatie comorienne a laissé entendre à la sortie de la rencontre avec l'ambassadrice de France aux Comores.



Mohamed El Amin Soeuf ministre des affaires étrangères après avoir reçu l'ambassadrice de France

"*Nous n'avons pas demandé à ce que ces mesures soit levées. Parce que le gouvernement français peut décider de prendre des décisions souveraines par rapport aux gens qui rentrent en France* », a d'emblée déclaré Mohamed El Amine Soeuf ministre comorien des affaires étrangères, à la sortie de l'audience qu'il avait accordée à l'ambassadrice de France à Moroni.

Et poursuivre : « vous savez très bien que quand on abrite une organisation internationale comme l'Unesco, ou bien une organisation des Nations Unies à Genève, je crois que la partie française ne pourra pas empêcher toute autorité qui souhaiterait effectuer une mission officielle dans ces organisations. S'il y a des colloques ou des forums qui sont organisés en France, je crois tout simplement que les autorités françaises peuvent ne pas adresser une invitation aux autorités comoriennes qui sont intéressées ».

Convaincu que les sanctions frappant les officiels comoriens, interdits de visa pour la France et l'espace Schengen n'est qu'une « mesure provisoire », M. Soeuf fait savoir que ce qui intéresse la partie comorienne « c'est de parvenir à une solution pérenne sur la question de Mayotte » et non « la question du visa pour les autorités qui veulent se rendre en France ».

A l'en croire, ces mesures auront peu d'impact surtout au niveau de l'économie. « Il y a longtemps que les Comores commercent peu avec des États de l'Union Européenne. Les comoriens se sont tournés vers la Chine, la Turquie ou la Tanzanie. De plus en plus de comoriens se rendent en Inde pour se faire soigner avec le coût que cela exige que ce soit le soin en lui-même ou l'hôtel », a-t-il fait expliqué.

Le chef de la diplomatie comorienne regrette les mesures prises par la France qui sont malgré tout « de nature à entraver les discutions » entamées par les deux parties.

Interpellé pour savoir si la partie comorienne envisage des mesures semblables au nom de la réciprocité, la réponse ne s'est pas fait attendre. « Nous aussi, nous avions envisagé un certain nombre de dérogations. Mais aujourd'hui, on n'est pas en mesure d'évoquer ces dérogations. Aujourd'hui nous restons là où nous sommes. Nous sommes fermes comme la partie française et ferme. Tout en étant ouvert au dialogue ».

A noter qu'en 2016, les échanges bilatéraux entre les Comores et la France ont atteint 49 millions d'euro selon le ministère français de l'économie et des finances. Soit une hausse de +24,6% par rapport à l'année précédente. L'excédent commercial en faveur de la France s'élève à 32 millions d'euro, et tant leurs exportations que leurs importations sont concentrées sur un nombre très limité de produits. Avec 14,7% de part de marché, la France est le troisième fournisseur des Comores après la Chine et le Pakistan, et son deuxième client après l'Inde avec une part de marché de 17% (source FMI 2015).

La suspension des visas diplomatiques et de service par Paris entre dans sa deuxième semaine, et rien ne semble indiquer une évolution dans le processus de négociation, sur cette grave crise qui a éclaté à Mayotte et dont les comoriens des trois autres îles sœurs sont « stigmatisés » comme étant à l'origine des violence dans cette île.

Maoulida Mbaé

Numéros utiles

Police
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime
Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux
Moroni:: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

CANAL+ YA WANTRU PIA(1)

VOTRE DÉCODEUR A
4 000KMF
AU LIEU DE 12 000KMF(2)

VALABLE SUR LES OFFRES LE PACK ET TOUT CANAL+

canalplus-comores.com

(1) Ya wantru pia : CANAL+ pour tous.
(2) Offre valable aux Comores à partir du 01/03/2018 pour tout nouvel abonnement d'une durée minimum d'un mois en paiement comptant aux formules LE PACK ou TOUT CANAL+, uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Le décodeur satellite est à 4 000KMF. Le kit de fixation de la parabole et la parabole sont offerts. Hors installation de la parabole (5 000KMF). Voir l'ensemble des conditions en boutiques CANAL+ ou sur canalplus-comores.com.

LES OFFRES CANAL+

CANAL+ REUNION SAS AU CAPITAL DE 1 500 000 € - 332 837 644 RCS SAINT-DENIS, 6 RUE RENE DEMARNE - TECHNOPOLE - 97490 SAINTE-CLOTILDE nautilus

Colloque international sur Mwigni Baraka

Lancement de la première édition

La première édition du colloque international sur le centenaire de Mwigni Baraka a démarré hier. Placée sous le thème « Laboratoire de recherche sur la cohésion », la cérémonie a réuni au Palais du peuple, des personnalités nationales, régionales et internationales, notamment l'ancien président tanzanien, Ali Hassane Mwigni.

Dr Said Abdallah, plus connu sous le nom de Mwigni Baraka, décédé il y a 30 ans, a reçu les honneurs du monde entier. Hier au Palais du peuple, lors de la cérémonie d'ouverture du premier colloque international sur le centenaire de l'anniversaire de cette personnalité scientifique, nationale et internationale, plusieurs personnalités étaient présentes. Dix discours ont été prononcés, des témoignages tangibles de cet homme qui, « par sa pensée, son combat et son parcours était un vrai citoyen du monde », assure Maoulana Charif, premier vice-président de l'Assemblée nationale et premier intervenant.

Pour le président de l'Université des Comores, Mwigni Baraka a marqué l'Histoire du monde de « manière indélébile, notamment celle des Comores sur le plan politique, religieux et diplomatique ». Devant l'assistance, Nassurdine Ali assure que l'Université des Comores prend l'engagement d'œuvrer pour que cet homme soit reconnu à l'échelle mondiale « en tant que savant ».

Le Palais du peuple abritera jusqu'au vendredi, une série d'exposés et de conférences dans le cadre des activités de ce premier colloque international sur Mwigni Baraka. Un événement historique qui voit la participation de l'ancien président de la Tanzanie, Ali Hassane Mwigni, un des fils spirituels de Mwigni Baraka. Il séjournera aux Comores jusqu'au samedi prochain.

« Je ne suis pas venu vous démontrer Mwigni Baraka, je suis plutôt venu vous remercier d'avoir honoré une telle personnalité qui a contribué pleinement et totalement à ma vie », a confié l'ancien président tanzanien. Deux ambassadeurs résidant à Moroni ont tenu à s'exprimer sur cet "homme tolérant (...), ce modèle ». Les représentants de la France et de l'Arabie Saoudite évoquent « un homme exemplaire » dont le monde aurait besoin aujourd'hui. Ce premier colloque international sur Mwigni Baraka est organisé par l'Université des Comores, en collaboration avec la famille du défunt et en partenariat avec les deux gouvernements, zanzibarite et comorien.

Ibnou M. Abdou

Visite officielle d'Azali au Koweït

Une commission mixte de coopération bilatérale voit le jour

Le président de la République est de retour à Moroni après une visite officielle de 24h dans l'émirat de Koweït. Accompagné d'une forte délégation composée notamment de son ministre des finances et celui des affaires étrangères, Azali Assoumani a eu plusieurs entretiens avec des hauts responsables koweïtiens.

L'Émir du Koweït son altesse Cheikh Amir Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah a mis les petits plats dans les grands pour la première visite officielle du président Azali Assoumani. Le chef de l'État comorien a été reçu avec les honneurs par son hôte. Arrivé lundi matin, Azali Assoumani a été accueillit sur le tarmac de l'aéroport de Koweït City par l'émir avant de filer vers le palais Al-Bayan où les deux dirigeants auront des entretiens. S'ensuit une séance de décoration. D'abord, le président comorien qui recevra la plus haute distinction koweïtienne, Kiladat Mubarak Al-Kabir. Ensuite l'émir d'être élevé au rang de grand croissant de l'ordre du Croissant vert des Comores, la plus haute distinction du pays.

A l'issue de ces entretiens, un accord a été signé par le ministre comorien des affaires étrangères et son homologue koweïtien. « Cet accord mettant en place une commission mixte de coopération bilatérale entre les deux pays a été signé en présence des deux chef d'État, de son altesse le prince héritier Cheikh Nawaf Al-Hamad Al-Jaber Al-Sabah et son altesse Cheikh Al-Mubarak Al-Jaber Al-Sabah, du vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères Cheikh Sabah Al-Khalid Al Hamad Al-Jaber Al-Sabah et du ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale M. Mohamed El Amine Souef », lit-on dans un communiqué publié par la présidence de la République.

Un communiqué qui fait part des entretiens que le président a eu avec l'ancien premier ministre son altesse Cheik Nasser Al Mohamed al ahmad al jabir al Sabah, le ministre des finances, le vice premier ministre et ministre des affaires étrangères, et le premier ministre de cet richissime émirat.

D'autres rencontres au programme du chef de l'État, avec le Pdg des fonds koweïtien et fonds arabe pour le développement économique et social. D'après toujours la présidence de l'Union des Comores, le président a eu à s'entretenir avec une délégation du secteur privé conduite par le président de la chambre de commerce du Koweït.

Maoulida Mbaé

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'ecrire



Le président Azali accueilli par l'émir Koweitien

Société

Des jeunes formés en gestion de conflits et médiation sociale

Une formation de recyclage et d'actualisation des modules de formation sur la gestion des conflits et médiation sociale a débuté lundi à Moroni. Elle concerne 22 jeunes issus des associations oeuvrant pour la paix dans les trois îles.



Participants à la formation sur la gestion des conflits et médiation sociale

22 jeunes sont réunis à Moroni pour partager de nouvelles connaissances sur les modèles de gestion des conflits et de médiation sociale. La formation, qui va durer cinq jours, rassemblent des participants de Mohéli et d'Anjouan et est assurée par des formateurs nationaux. L'organisation de cette formation répond à un double impératif; d'une part, renforcer les compétences et les capacités des membres du réseau des jeunes leaders de la paix et des autres associations des jeunes impliqués dans ce processus. D'autre part, préparer des médiateurs capables de mener des actions concrètes sur le terrain pour prévenir des situations de conflits, de trouver des solutions aux différents conflits qui prévalent dans les villes et villages du pays.

« Notre objectif majeur est non seulement de renforcer vos capacités en gestion de conflit et médiation sociale en faveur des jeunes et des femmes pour la paix, mais aussi de les appliquer pendant les exercices pratiques que vous aurez cette semaine », explique Mamadou Boina Maecha, assistant Programme à l'UNFPA. Cette formation est le fruit de nombreuses actions par lesquelles le réseau national des jeunes leaders pour la paix, le gouvernement de l'Union des Comores, le gouvernement de l'Australie à travers l'UNFPA, entendent contribuer au renforcement de la prévention de la paix et de médiation sociale.

« Cette formation n'est pas une première pour vous. Il y a quelques années, vous avez bénéficié de formations similaires et nous avons eu des retombées à travers les différentes médiations et interventions auxquelles vous avez fait l'objet », poursuit-il.

Le directeur national de la solidarité reste convaincu que sans la paix, le pays ne pourra pas avancer. « Former les jeunes sur la gestion des conflits et de médiation sociale est vraiment important pour le pays. Si aujourd'hui, on fait face à un conflit dans un village, nous savons que nous avons une personne qui est déjà prête à intervenir », dit-il. Cette formation est financée par le gouvernement australien à travers le programme AID australien sur un projet de renforcement de l'implication des jeunes et des femmes dans la prévention des conflits communautaires aux Comores.

Mohamed Youssouf

SCOUTISME

Formation des cadres scouts à Voidjou

Une trentaine de membres du mouvement scout de l'Union des Comores est en formation depuis samedi, pour 10 jours. Il s'agit d'une formation sur les bases fondamentales du scoutisme, qui se déroule à Voidjou, à l'Ecole nationale des armées connue sous le nom ENFAG. Une formation assurée par les bureaux mondiaux du scoutisme ainsi que celui de l'Afrique.


Les scouts en formation à l'école ENFAG

Presque 30 ans sans formations ni activités. Le scoutisme aux Comores a souffert d'une longue traversée du désert. Il a fallu attendre 2016 pour que l'actuel chef d'Etat major, Youssouf Idjihad, prenne le poste de président d'honneur du mouvement du scoutisme national pour que ce dernier commence à honorer ses droits au niveau mondial. Le mouvement commence petit à petit à participer aux différentes activités, que ce soit en Afrique ou au niveau mondial.

Pour la troisième fois consécutive, les bureaux mondiaux du scoutisme ainsi que celui de l'Afrique soutiennent une formation de renforcement de capacités aux Comores. Deux experts internationaux envoyés par ces deux bureaux se trouvent actuellement sur place pour assumer cette formation de 10 jours qui concerne une trentaine de jeunes filles, membres du scoutisme national et issues des trois îles.

« Il s'agit de formation des formateurs pour rattraper les 30 ans déjà perdus », explique Ibrahim Mohamed Taki, commissaire, lors d'une conférence de presse pour annoncer l'événement. D'après lui, les bénéficiaires sont les chefs des unités de chaque groupe dont chacun est composé de jeunes âgés de 6 à 12 ans, de 13 à 18 ans et de 19 à 24 ans. L'objectif de cette formation, selon Gibert Mussumba, commissaire général de la fédération des Scouts du Congo (Fesco), est de renforcer la capacité des adultes de l'organisation mondiale ici aux Comores. « Tout le monde sait que le scoutisme se développe dans le temps », ajoute ce formateur qui se trouve pour la 3eme fois au pays, expliquant que la pratique du scoutisme est comme une école ouverte de la classe de CP jusqu'en Terminale, voir à l'université.

Au nom du chef d'Etat major, le colonel Issa Aboubacar, directeur par intérim de l'école ENFAG, tient à préciser que le soutien de l'armée nationale au niveau du mouvement du scoutisme est quasi obligatoire. Puisque, ajoute-il, « il s'agit de l'avenir de notre pays ». C'est le soutien de l'organisation mondiale du scoutisme qui voudrait faire du scoutisme comorien, un scoutisme de qualité qui va permettre à ce que ces jeunes puissent devenir des citoyens responsables, autonomes et engagés dans ce pays, c'est-à-dire de vrais cadres.

« Quand nous avons beaucoup de jeunes dans le scoutisme, nous avons la chance d'avoir de futurs cadres qui auront des valeurs, du scout et sociales, ce qui leur permettra de contribuer au développement du pays. Voilà pourquoi même les autorités du pays sont activement impliquées pour aider à ce que les cadres de ce scoutisme soient de niveau assez élevé pour permettre à la population jeune des Comores de participer activement au développement du pays ».

Ibnou M. Abdou

JUSTICE

La cour d'appel rejette la demande de liberté provisoire de Sitti Thourayya

La chambre d'accusation de Moroni s'est réunie hier pour se prononcer sur la demande de libération provisoire de Sitti Thourayya Daoud, incarcérée depuis plusieurs mois dans une affaire de détournement de fonds. La requête a été rejetée.

Janvier à avril 2018. Trois mois que Sitti Thourayya, aide comptable à la caisse de retraite des Comores se trouve en détention provisoire à la maison d'arrêt de Moroni. Hier mardi, la chambre d'accusation s'était réunie pour se prononcer suite à une demande de mise en liberté provisoire émise par son avocat. Les juges ont tout bonnement rejeté la demande. Une décision que son avocat a du mal à saisir: « Une demande de mise en liberté provisoire a été rejetée, c'est vraiment consternant! », s'est emporté Me Youssouf Mohamed Hassan.

L'affaire remonte en début d'année, après le vol de 18 millions de KMF dans le coffre-fort de la Caisse de Retraite de Moroni dans la nuit du 2 au 3 janvier 2018. Sitti Thourayat, aide comptable, a été arrêtée et placée en détention provisoire dans la prison de Moroni avec ses collègues du service comptabilité. Alors que ses collègues (Chef-Comptable et Chef de recouvrement) et le gardien de la Caisse de retraite ont été remis en liberté provisoire très rapidement par la justice.

Sitti Thourayyat elle, a été accusée d'abus de confiance et de détournement de fonds; elle est maintenue seule en détention provisoire. Lundi dernier, le collectif d'artistes des Comores a mené une campagne pour faire libérer la jeune comédienne, scandant « Justice pour Sitti Thourayya ». « Malgré l'enquête en cours depuis janvier, les nombreuses plaidoiries de son avocat qui présente un argumentaire solide pour mettre en lumière les failles du dossier et l'innocence de Sitti Thourayat, de nombreux témoignages qui concordent pour montrer l'incompatibilité des faits qui lui sont reprochés, la justice s'acharne à maintenir Sitti Thourayat en détention », lit-on dans ce communiqué.

Le collectif d'artistes des Comores dénonce les conditions de détention de Sitti Thourayya Daoud qui demeurent selon eux, très précaires. « Sitti Thourayya est asthmatique et a besoin d'un suivi médical important qui ne lui est pas prodigué à l'heure actuelle, faute d'autorisation de la juge en charge de l'affaire. C'est vraiment injuste », poursuit le communiqué. Le collectif enfin lance un appel aux hautes autorités du pays et à la communauté internationale pour se mobiliser et faire triompher la justice dans cette affaire.

Mohamed Youssouf

Un Etablissement Financier recherche des candidats (es) :

AGE : 35 ans maximum

QUALIFICATIONS REQUISES :
- Niveau : BAC + 4 (minimum) Finances et Juridiques
- Une expérience exercée de 2 ans minimum dans le domaine financier

DISPONIBILITE : Sur les trois (3) îles Comores

DEPOT DES CANDIDATURES :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Copie des diplômes certifiés
- Attestation de travail

Le dossier doit parvenir au plus tard le 20 Avril 2018 sous pli fermé à la Gazette des Comores

Pharmacie de garde

Pharmacie Mangani: 773 19 71

Mayotte, notre douleur, Mayotte, notre ferté !



Depuis des semaines la presse et la société civile nous alertent sur des choses gravissimes qui se passent à Mayotte. Indifféremment, des hommes et des femmes, adultes et enfants y sont poursuivis, chassés, traqués comme des rats en temps de peste. Ils y vivent une angoisse autant insoutenable qu'inadmissible. Ils y sont pourtant chez eux par la nature, par le sang, par l'histoire et par le droit. En vérité, le monde assiste en direct, à une chasse brutale et haineuse non pas au Comorien des autres îles, non pas même à l'homme mais à l'humanité. Les Comoriens sont, sous les yeux du monde entier, victimes d'un attentat à l'humanité. Sous le parapluie de la préfecture française, des milices incontrôlées font des descentes dans les quartiers et les maisons repérées, identifiés et ciblées, opèrent de nuit ou en plein jour, raflent, bastonnent et violentent. On n'imagine pas ces horreurs se dérouler aussi librement, tranquillement et impunément sans que ce soit le résultat d'une politique sinon élaborée, du moins admise d'un clin d'œil bien senti depuis les bords de la Seine.

En sorte qu'on ne peut pas ne pas tenir Paris pour directement responsable du déchaînement de haine qui s'abat sur Mayotte, du chaos humanitaire qui s'y développe et du désastre moral qui y envahit les esprits et les cœurs. Ce n'est d'ailleurs pas sans peine que nous dressons ce constat mais le discours de Pierre Messmer, à l'époque Premier ministre, prônant en 1973 un décompte île par île des résultats du référendum d'indépendance nous a opérés de la cataracte. Nous voyons bien qu'il y a deux France, il y a la France qui a nourri de nombreuses générations d'entre nous de sa culture, de sa langue, de sa générosité, resplendissante des droits de l'homme, la France de Voltaire, la France de Victor Hugo, cette France devant laquelle nous tombions, que dis-je ? nous tombons encore d'admiration ; et il y a l'autre France, celle que nous abhorrons, celle qui a posé sa botte de cinquième puissance mondiale, sa botte cloutée de puissance nucléaire sur notre pays, sur notre nation, sur notre peuple. Nous croyons juste ce que proclame Victor Hugo dans Les misérables : « N'importe, et quoi qu'on en dise, la révolution française est le plus puissant pas du genre humain depuis l'avènement du Christ. Incomplète, soit ; mais sublime. » De même que nous croyons vrai ce qu'il affirme dans la même œuvre, écoutez bien M. Emmanuel Macron : « La France est faite pour réveiller l'âme des peuples, non pour l'étouffer. »

Mais nous croyons encore davantage à ceci, venant de la bouche d'un Français de cette France que nous aimons, venant de la même bouche généreuse de Victor Hugo, cette bouche accoucheuse de justice et de droit : « La protestation du droit contre le fait persiste à jamais. Le vol d'un peuple ne se prescrit pas. Ces hautes escroqueries n'ont point d'avenir. » Et en effet, dans cette affaire de Mayotte, c'est bien d'une haute escroquerie qu'il s'agit, et elle n'a point d'avenir ; c'est bien le droit qui persiste et persistera à jamais à protester contre le fait, c'est une cause juste qui persiste et persistera à jamais à proclamer son droit contre une brutale manifestation de la politique du plus fort. Il n'y a d'ailleurs pas de gloire pour la France à agir ainsi envers les Comores car si toutes les nations se valent, elles ne s'équivalent pas.

La réaction du peuple comorien de l'intérieur comme de l'extérieur du pays après l'éclatement de ces brutalités à Mayotte est le cri de douleur d'une nation meurtrie dans son âme et dans son cœur. Elle est en même temps la manifestation d'une fierté collective nationale. De Kuala Lumpur à Antananarivo, de Washington au Cap, de Québec à Paris, le même cri de douleur a retenti, jaillissant de centaines de milliers de poitrines comoriennes bouillant de révolte et d'indignation et clamant : Mayotte est notre douleur, elle est notre fierté !

Mais en ces circonstances douloureuses une voix a manqué, et nous le disons avec tristesse. C'est la voix de celui qui incarne la nation, c'est la voix de celui qui parle en son nom, en notre nom, c'est la voix du Président de la République. Prompt à parler de tout et de rien, son silence en cette occasion a retenti comme un gigantesque tonnerre dans un ciel bleu. Car ce n'est pas la voix d'un ministre de l'intérieur que nous attendions, ce n'est pas la voix d'un ministre des relations extérieures que nous attendions, c'est la voix des Comores que nous aurions souhaité entendre. Nous aurions souhaité l'entendre exprimer notre douleur commune, proclamer notre fierté collective, fédérer notre sentiment national, agréger notre engagement et notre détermination sans faille. Cette voix a manqué dans notre concert national.

Silence ! Silence ! Taisez-vous ! Le Président de la République va parler.

Il va sans doute dire que ce pied clouté que la France pose depuis plus de quarante ans sur notre pays nous fait mal.

Il va sans doute annoncer la nomination d'un ministre d'Etat chargé de la question de Mayotte.

Il va certainement annoncer la convocation d'une session spéciale de l'Assemblée nationale pour débattre de la situation créée à Mayotte.

Il va appeler à la constitution d'un Conseil national du peuple comorien pour Mayotte regroupant des représentants de tous les partis politiques toutes tendances confondues, des représentants de toutes les composantes de la société civile et des représentants des Comoriens de l'étranger.

Il va sans doute annoncer les mesures et dispositions qu'il entend prendre au niveau international pour mobiliser la communauté internationale, l'Union africaine, la Ligue des Etats arabes, la Conférence Islamique et naturellement l'ONU.

L'occupation d'un pays d'autrui est de ces hautes escroqueries qui n'ont pas d'avenir. Aujourd'hui, demain, après-demain, dans un an, dans quarante, Mayotte retrouvera son ensemble naturel car les causes justes finissent par triompher, les Comores et la France ne s'en porteront que mieux.

Mohamed Abdou Soimadou,
Ancien ministre



FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, NGAZIDJA

Un faux-pas désolant pour Aventure club

A Ngazidja, les résultats des journées, comptant pour le championnat des Comores surprennent timidement les pronostiqueurs. Aventure club de Wela-Mitsamiouli est l'un des prétendants au titre, manifestement plus prétentieux. Mais, la contre-performance enregistrée à Mitsoudje le week-end risque de susciter le doute. L'opportunité des sauveteurs d'Elan club, Moudhwafar (87e) et Maurice (89e), a marqué le tournant du match.

Le parcours ondulant d'Aventure club de Wela-Mitsamiouli est-il de nature à susciter l'optimisme pour le titre ? Deux succès et autant de défaites n'est pas rassurant. La dernière défaite subie de justesse à Mitsoudje (2-0), face à Elan club, le dimanche 1er avril dernier, l'acule dans une chute, relativement courte. Leur ambition doit donc rester toujours ravivée, parce que l'équipe flotte loin de la zone de doute : « Notre moral est toujours bon. Et nous continuons à rêver le titre. Je pense que c'est une ambition légitime et justifiée par rapport à l'objectif fixé par le club et par rapport à notre engagement. Nous sommes confiants. Le championnat est long », développe un membre du staff technique des ambassadeurs de Wela-Mitsamiouli.

Chamitet Mohamed, leader du staff technique de l'équipe de Mitsoudje : « Nous avons dominé la partie, en long et en large. Seulement, il était difficile de notre part de déséquilibrer une équipe qui joue repliée collectivement, dès le départ du jeu jusqu'à la fin. Vraisemblablement, Aventure club de Wela-Mitsamiouli est venu chercher le nul. Nous construisons. Il détruit et dégage très loin le ballon, sans la moins tentative de construction du jeu. C'est une belle leçon à retenir ».

Bm Gondet

Résultats, 4e journée

Etoile des Comores # Etoile Polaire : 2-0
Asceji # Us Mbeni : 2-2
Volcan # Jacm : 3-1
Elan # Aventure : 2-0
Etoile Polaire # Bonbon Djema : 1-1

Enfants des Comores # Bonbon Djema : duel suspendu car une pluie torrentielle avait inondé le terrain, le rendant ainsi impraticable.

Calendrier, 5e journée, mercredi 4 avril, vers 15h 30

A Moroni : Bonbon Djema # Etoile des Comores
A Nyumadzaha-Bambao : Ngaya # Elan
A Mitsoudje : Jacm # Enfants des Comores
A Foumbouni : Etoile du sud # Asceji
A Wela-Mitsamiouli : Aventure # Etoile Polaire
A Mbeni : Us Mbeni # Volcan

La Gazette des Comores
Une information plurielle, une liberté de pensée et de ton

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :_____

Prénom :_____

Adresse postale :_____ email :_____

Tél. :_____ Fax :_____ Mob_____

Périodicité :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces /__/
Chèque /__/ n°_____
Virement bancaire /__/ réf. :_____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

De 14 véhicules appartenant à la société HAIRU ENGINEERING CONSULTANCY (COMORES) LTD, au Capital social de KMF 1.000.000, ayant son siège social à Voidjou, representée par son gérant Monsieur ZAINULABDEEN MOHAMED HAIRU.

PAR L'ENTREMISE DU MINISTERE DE MAITRE

BASSAM CHEIKH

Huissier de Justice à Moroni
Tél :– 773.47. 37

SAMEDI 21 AVRIL A 10H 00 mn

AU CABINET D'ETUDE DE Me BASSAM CHEIKH
Sise à Mangani derrière Sara-Market

Types de véhicules

- **Renault Megane**
- **Mini-Bus**
- **Pick-up**
- **Toyota**
- **Mini-Bus**
- **Mini-Bus Toyata**
- **4X4 Hilux**

LES VEHICULES SONT VENDUS EN L'ETAT

AU BENEFICE DE L'EXIM BANK COMORES

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital social de KMF 1.000.000.000, sise à la Place de France-Moroni immatriculée au RCCM de Moroni sous le n°3346-B-07 représentée par son Directeur Général et National.